



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maires

Question écrite n° 107853

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de bien vouloir lui donner des précisions sur la responsabilité des maires en matière d'accueil dans les cantines scolaires, d'enfants suivant un traitement médical impliquant le respect de certaines prescriptions à l'heure du repas.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107853

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10983